

LOCATION

Appartements
et chalets
pour vacances
et à l'année

ADMINISTRATION
de copropriété

VENTE
chalets et appartements

EXPERTISE
de biens immobiliers

Paccots-Centre
1619 LES PACCOTS
TÉL. 021/948 89 89
FAX 021/948 93 89

ouvert du lundi au vendredi
de 10 h. à 12 h.

REALISATION:

Publicité

Jean-Marie Berthoud
Jean-Jacques Giesser

Rédaction

Pierre Baatard
Jean-Jacques Giesser

Service renseignements

Elisa Klink
Tél. 948 84 56

Comptabilité

Xavier Quartenoud

Adjoint

Rémy Gilliéron

Banque:

Banque Populaire Suisse
Châtel-St-Denis
Compte: 31-000.130.8
CCP BPS 17-987-2

Editeur:

Groupement des Propriétaires de
Chalets

Adresse correspondance

Case 167
1619 Les Paccots

L'ÉCHO des hauts

LE MAGAZINE DU GPC

Châtel-St-Denis/Les Paccots

Groupement des Propriétaires de Chalets

No 12 Juillet 1994



Aménagement d'une place

de jeux aux Paccots



a.marilley sa

Un magasin moderne
tout près de chez vous

téléphone 021 948 70 16
CHATEL-ST-DENIS

REUSSIR ENSEMBLE



BULLE
(029) 3 85 11

CHÂTEL-ST-DENIS
(021) 948 71 51

BROC
(029) 6 12 22

Garage Carrosserie des Narcisses



Savoy sa



Châtel-St-Denis fax 948 94 63 tél. 948 72 55

Spécialités italiennes

PIZZERIA GRAN SASSO

fermé le mardi

Hôtel Dent-De-Lys

Tél. 948 70 93



Aménagement d'une place

de jeux aux Paccots

Grâce aux efforts conjugués de la Commune de Châtel-St-Denis et du Groupement des Propriétaires, la station des Paccots se dote d'une place de jeux pour les enfants.

Située sur terrain communal, c'est sur une place de 450 m² au-dessous du "Chalet-Restaurant Le Tsalé" que seront installés plusieurs engins dont notamment un toboggan, un premier groupe de balançoires pour les plus petits avec sécurité, un 2^{ème} groupe pour les plus grands avec corde et échelle, ainsi qu'un cheval à ressort. Sur la partie Est sera placé un filet pour badminton ou volley-ball. "Un espace de détente" qui sera très apprécié aussi bien des enfants que de leurs parents.

Les travaux ont commencé le 15 juin, et si la météo le permet, l'installation sera terminée pour le début des vacances.

raoul sports
les paccots

Tél. (021) 948 78 86

Ouvert tous les jours de novembre à avril

LOCATION SKIS - SNOWBOARDS - RAQUETTES A NEIGE

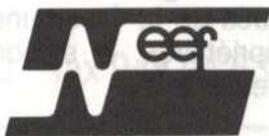


Verres de contact

1618 CHÂTEL-ST-DENIS - La Place

Tél. 021/948 75 32

ENTREPRISES
ELECTRIQUES FRIBOURGEOISES



Fourniture de
bois de cheminée

Transport avec Unimog

Abattage d'arbres

Auberge du Lac des Joncs

Ouvert toute l'année - Cuisine soignée - Altitude 1300 m.

Famille François Genoud - 1619 Les Paccots - Tél. 021/948 71 23



PROCES-VERBAL

56ème assemblée Générale du 1er mai 1994 au Chalet des Pueys

1. Cette 56ème assemblée générale du G.P.C. des Paccots régulièrement convoquée, est ouverte par notre distingué président M. Jean-Jacques GIESSER à 11 h.

Il souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes, plus particulièrement aux invités qui nous honorent de leur présence:

- Mme Rose-Marie DUCROT, Syndic et Députée
- M. Alexandre PILLOUD, Vice-Syndic et Président de la société des Monte-Pentes Corbetta SA
- M. François GENOUD, Président du conseil général de Châtel-St.-Denis
- M. Roger DISERENS, Président d'Honneur

Les personnalités excusés:

- M. Bernard ROHRBASSER, Préfet et Conseiller national
- M. Jean-Pierre SCHROETER, Président du Tribunal
- M. Michel MAURON, Président de la société de Développement Châtel-St.-Denis/Les Paccots

L'ordre du jour proposé pour cette assemblée est accepté sans modification.

2. Nomination des scrutateurs

Deux scrutateurs sont nommés par le président:

- M. Roger DISERENS
- M. Léon LOZOUET

M. GIESSER nous rappelle que chacun ne peut voter que pour une voix.

3. Procès-verbal

Le P.V. de l'assemblée générale du 08 mai 1993 que chacun a pu lire individuellement dans le magazine "L'Echo des Hauts" no. 10 du mois de juillet 1993, est admis sans aucune modification par l'assemblée.

4. Mutations

A. Décès

Nous avons malheureusement enregistré plusieurs décès:

M. Henri GENOUD, dit "Riton"	Mme Anita THIEBAUD
M. L'Abbé ROSSETTI	M. Paul KOLLY
M. Willy RUFENACHT	M. Paul BONGNI
Mme Marguerite BAATARD	Mme Anna-Paula RACINE
M. Michel GROS	

Une minute de silence est observée par l'assemblée pour honorer nos chers défunts.

B. Dâniissions

M. Bruce BARSTOW
M. Jean-Pierre DUCREST
M. Marc PEPPICELLI

C. Admissions

Notre président se fait un plaisir de présenter à l'assemblée l'admission de :

M. et Mme Christian BUCHS
M. et Mme Peter LERCH
M. et Mme Johann SODI

Ces membres sont reçus par acclamations.

5. Rapport du président et de son comité

Les membres du comité sont très assidus aux réunions qui ont lieu à tour de rôle chez un membre du comité. Plusieurs séances de commissions ont été organisées pour régler des affaires en cours.



L'odeur de fromage donne soif... santé!

La dernière assemblée générale a été suivie par 58 membres et 4 invités. Durant la soirée familière, 300 raclettes ont été servies à environ 80 convives. Cette année, nous avons tenté une expérience, faire notre assemblée générale avant midi, suivie de la traditionnelle raclette en famille. Quant à la date retenue, c'était la disponibilité du chalet des Pueys qui était impérative.

Notre ami Jean-Jacques GIESSER remercie vivement la commune de Châtel-St.-Denis pour toutes les réalisations et améliorations effectuées aux Paccots avec notre concours, durant l'année écoulée.

Notre président se fait un plaisir de citer les principales réalisations:

- La nouvelle cabine à ordures vers la poste.
- L'épuration des eaux avec l'importante correction de la route des Joncs.
- L'illumination de la station des Paccots pendant les fêtes de fin d'année, avec notre participation aux frais.

- La course de Côte des voitures restera organisée sur un seul jour.
- Comme chaque année, nous essayons d'apporter une amélioration en réalisant un objectif. Cette année verra la création d'une place de jeux pour les enfants avec le concours de la Commune de Châtel, qui fournit le terrain et sa préparation, alors que nous avons déjà commandé les engins qui seront livrés fin juin.
- Le président se fait un devoir de relever la bonne entente qui subsiste avec les différentes sociétés, groupements de la région des Paccots ainsi que les excellentes relations que nous avons avec les autorités paroissiales et communales.

Il réitère au nom du groupement ces vifs remerciements, toute sa gratitude à Mme le Syndic R.-M. DUCROT, à ses collègues ainsi qu'aux gens de leurs services.

Ce rapport très fouillé et précis, est accepté par acclamations de toute l'assemblée.

6. Rapport du caissier

Notre trésorier M. Xavier QUARTENOUD, nous fournit les explications concernant la modification des dates d'encaissement des cotisations, pour des raisons comptables. Les comptes sont donnés succinctement et avec une rigoureuse précision.

- M. BEVILACQUA émet le vœu que des feuilles de comptes soient distribuées lors de l'assemblée générale.

Ce rapport ne soulevant pas d'autres questions, le président demande aux vérificateurs de donner le rapport.

7. Rapport des vérificateurs

C'est M. Michel PILLOUD qui nous lit le rapport. Sur la base des contrôles effectués, les comptes sont reconnus exacts. Il propose à l'assemblée d'en donner décharge au caissier et le remercie pour sa grande précision.

- 8. M. GIESSER soumet ces rapports à l'assemblée qui les accepte à l'unanimité et par acclamations.

9. Cotisations

Le président explique encore une fois la modification des dates d'encaissement des cotisations, tout en précisant les divers montants de ces dernières pour les membres, les clubs et les commerces. Les montants restent les mêmes.

10. Election du comité

Le mandat du comité au complet est soumis à l'assemblée. Cette dernière confirme pour une nouvelle législature, le comité tel qu'il a été présenté:

- M. Jean-Jacques GIESSER	Président
- M. Rémy GILLIERON	Vice-Président
- M. Xavier QUARTENOUD	Caissier
- M. Jean-Marie BERTHOUD	Secrétaire
- Mme Elisa KLINK	Membre
- M. Pierre BAATARD	Membre
- M. Roger JOTTERAND	Membre

M. JOTTERAND est présenté en remplacement de M. J.-C. MONOD très atteint dans sa santé, qui nous a donné sa démission. Il est remercié pour ses loyaux services.

M. Philippe RAUSCHERT est nommé remplaçant vérificateur des comptes.

Les dames s'organisent pour assurer le service



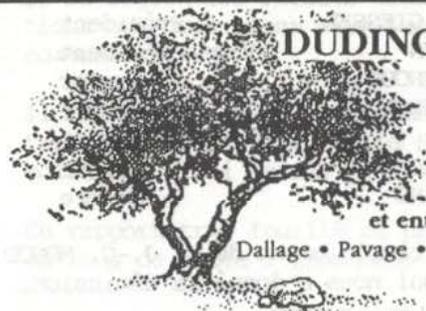
ATTENTION DANGER

Stop à la vitesse exagérée des véhicules traversant la station

MEMBRES DU GPC - MONTREZ L'EXEMPLE MERCI

Maximum 40 km /heure Dès l'entrée de la station

Contribuez à la qualité de vie - Zone de villégiature



DUDING & BURRI Châtel-St Denis

Paysagistes

Tél. (021) 948 83 32

Création
et entretien de jardins

Dallage • Pavage • Murets • Escaliers

Plantation

Taille fruitière et ornementale

Pour vos réfections,
transformations et agrandissements!

Une bonne adresse :

MENUISERIE M + F

Norbert Berthoud

Echafaudage
Sablage
Isolation
Couverture ETERNIT

Route de Vevey 17
1618 Châtel-St-Denis
Tél. 021/ 948 76 78
Fax 021/ 948 07 60

11. Propositions individuelles et divers

- M. GIESSER nous fait part d'une lettre de réclamation émanant de M. et Mme CHAURAT qui se plaignent du bruit massif et gênant de la musique du bar voisin pendant la nuit.
- Mme FLUCK demande pour la création d'une petite piste de bob et d'un petit monte-pentes pour les enfants.
- M. BEVILACQUA demande s'il est prévu un trottoir de sécurité de la poste à l'arrêt du bus.
- Mme SOLDATI demande s'il existe un règlement communal concernant le bruit. Une personne se plaint du bruit que fait le ventilateur du Tsalé et du tort y découlant, étant donné que le chalet ne peut plus être loué.
- Une question de M. BESSON concernant la situation et l'avancement des travaux d'épurations des eaux usées des Paccots; la société des pêcheurs remarquant que l'eau est encore passablement souillée.
- M. RAUSCHERT demande s'il est prévu les travaux de surfacages des trottoirs jusqu'à l'entrée des Vérolly.
- De son côté, M. GUEDON demande que soit amélioré le déneigement des trottoirs des Paccots aux Rosalys.

12. Exposition des représentants de la commune

Le président donne la parole à Mme le Syndic R.-M. DUCROT, qui répond à toutes les questions d'ordre général, de l'avancement des travaux concernant l'épuration dans les différents quartiers de la région des Paccots.

- Mme DUCROT nous informe du très mauvais état de la route cantonale. Pour l'instant le canton a refusé de laisser organiser la course de côte automobile, cet automne. L'autorité communale a fait une demande à M. AEBY concernant ces réfections. Les finances de notre état ne permettent pas pour l'instant de passer à l'action.
- L'autorité prendra contact avec la préfecture pour les plaintes du bruit. Elle a déjà plusieurs réclamations à ce sujet.
- Une déchetterie à la Péralla fonctionne à satisfaction pour l'instant.

A. Rosselet S.A.
Châtel-St-Denis



Installation de chauffage
Tubage de cheminées
Sanitaire et ventilation
Appareils électro-ménagers

021/948 76 05



VICTOR PILLOUD S.A.



construction
maçonnerie - béton
1618 CHATEL-ST-DENIS
tél. 021 948.73.90



GARAGE J.-M. BERTHOUD S.A.

Agences DAF-TRUCKS - IVECO
Vente neuf ou occasion
Service diesel - Auto électricité



Dépannage véhicules
utilitaires 24 h./24 h.



Service officiel

Tél. (021) 948 70 17

Natel 077 / 21 90 17

Fax 948 88 52

Le Bourg 100 - 1618 Châtel-St-Denis

Dany-Fleurs

Rte de Vevey - 1618 CHATEL ST DENIS
TEL. 021 - 948 81 68

Des fleurs, même le dimanche
ouvert de 9 h.30 à 12 h.

- Mme DUCROT nous rappelle son souci concernant les gens qui changent fréquemment de canton pour des raisons de pauvreté. Que chacun reste sur ses gardes au moment de locations de chalets ou appartements.

- Une demande de marquage des bordures blanches a été faite pour sécuriser les piétons à partir de la Chapelle des Paccots.

- Pour terminer notre syndic relève la très bonne collaboration pour l'édification d'une place de jeux pour les enfants au centre des Paccots.

- M. Alexandre PILLOUD, vice-syndic, donne un aperçu sur le montant de la facture pour l'épuration et la réparation du tronçon de la route des Joncs, environ 2,5 millions de frs.

- Il nous donne aussi un aperçu des futurs tronçons d'épurations projetés pour 1995.

- Il fait part de l'étude de la société des monte-pentes Corbetta SA, pour la réalisation d'une petite piste de bob avec un petit monte-pentes pour les enfants.

- Mme DUCROT répond encore une fois que la commune fait le nécessaire pour ouvrir les routes, mais ne peut pas le faire pour chacun immédiatement.

Le président Jean-Jacques GIESSER remercie encore une fois nos autorités et tous les membres présents à notre assemblée générale et lève cette dernière à 12 h.15. Il convie chacun à l'apéro et à la raclette qui suivra.

Etant donné que le soleil est de la partie, c'est devant le chalet que chacun a eu la joie d'apprécier les raclettes faites par les membres du comité et leurs épouses.
Qu'ils soient vivement remerciés!

Le secrétaire:
J.-M. BERTHOUD

Une double expérience pour votre sécurité



☎ 029

2 73 47

**TOUS COMBUSTIBLES
RABOUD + TOFFEL SA**



BULLE (029) 2 50 49

Succursales: ROMONT (037) 52 11 32
GRANGES-MARNAND (037) 64 10 03

Dépôt régional : Alexandre PILLOUD
Châtel-St-Denis 021/948.88.72

CONCOURS BALCONS ET CHALETS FLEURIS

Un concours est ouvert à tous les propriétaires pour promouvoir l'embellissement des propriétés.

Demandez les formules d'inscription à

OFFICE DU TOURISME
1619 LES PACCOTS



MAÇONNERIE
CARRELAGES
CHEMINÉES

Jean-François Maillard

FAX 021/948 77 42 1618 CHÂTEL-ST-DENIS - ☎ 021/948 84 07

RESTAURANT LES ROSALYS

- La soupe de chalet
 - Les macaronis à la crème
- depuis 16 ans déjà



1619 LES PACCOTS Tél. 021 948 80 80



Après l'assemblée, l'occasion de mieux se connaître



Un chien sauve un chalet



Grâce au flair de "Chico", son propriétaire, M. Georges a pu rapidement avvertir les pompiers, évitant ainsi l'embrassement des sapins qui bordent le chalet. Photo : T.Jn.

Alerté par les aboiements de son chien, le voisin d'un chalet en feu aux Paccots dans la nuit de jeudi dernier a pu rapidement avvertir les pompiers de Châtel. "Chico" a ainsi empêché l'incendie naissant de s'étendre aux arbres qui jouxtent le chalet des "Gentianes" aux Rosalys.

Des parois dévorées par le feu, une cuisinière recouverte d'une épaisse poussière noirâtre, des poutres transformées en charbon de bois; de l'intérieur du chalet des Gentianes, il ne reste rien. Vu de l'extérieur le bâtiment semble pourtant peu touché par l'incendie.

L'incendie a dévasté l'appentis et noirci l'une des façades à la hauteur du toit. Mais le pire, l'embrassement des sapins tout proches, a été évité de justesse grâce à "Chico", un épagneul mâtiné de labrador. "Je regardais la télé, lorsque "Chico" s'est mis à aboyer comme un fou. Il était 22 h 50. J'ai vu les premières lueurs de l'incendie vers l'appentis et ai aussitôt alerté les pompiers. Lorsque je suis sorti, la fumée commençait à sortir par le toit. Le premier véhicule est arrivé dix minutes après mon coup de fil", raconte M. Georges, le voisin du chalet des Gentianes, inoccupé à cette époque de l'année.

Assemblée du Tennis-Club

Le 16 avril 1994, se sont tenues aux Paccots les assemblées générales ordinaires de la Société coopérative et du Tennis-Club Les Paccots, sous la présidence de M. Michel Monnard, de M. Gérard Vial, respectivement.

Le tournoi OPEN se déroulera le samedi 30 et le dimanche 31 juillet 1994. Les cours-jeunesse, qui n'ont pu être organisés en 1993, seront pris dès fin août sur cinq samedis matin; et pour attirer le maximum de participants, ils seront gratuits. Les dates et autres informations seront diffusées prochainement.

Des changements sont intervenus dans le cadre du conseil d'administration et du comité du TC. M. Michel Monnard, l'un des fondateurs de la société, administrateur et président de la société coopérative, a remis son mandat, avec effet au 30 juin 1994. Il a émis le vœu que ce poste soit repris par M. Michel Mauron, nouveau président de la Société de développement et de l'Office du tourisme. Cependant - ce qui est aussi le cas pour les futurs membres du conseil d'administration - il y aura lieu d'attendre la ratification des autorités ou des comités des milieux concernés.

M. Gérard Vial, président du TC depuis 1988, confirme son désir de remettre lui aussi son mandat. Son remplacement sera assuré par Mlle Sylvette Cavin, de Lausanne, désignée à l'unanimité, remplacée elle-même à la vice-présidence par Mlle Ursula Regenscheit.

Trouvez-vous les 8 différences?



Ainsi le comité dès 1994, se présente de la manière suivante : présidente, Mlle Sylvette Cavin; vice-présidente, Mlle Ursula Regenscheit; secrétaire, M. Pierre Baatard; caissier, M. Philippe Favre; commission technique, Mlle Antoinette Rayroux.

Un seul espoir : que la saison de jeu 1994 soit ensoleillée et clémente!



François CHILLIER

Entreprise générale de maçonnerie
Carrelage et revêtements

CHÂTEL-ST-DENIS

Fax: 948.96.95

Bureau: 021/948.74.12
Dépôt La Pérala: 021/948.82.88

SERVICE CHALETS

location de chalets et
appartements de vacances
tél. 021/948.76.37

1618 CHATEL-ST-DENIS

Mobilière Suisse...
notre manière
de régler les sinistres
a fait notre
réputation

Mobilière Suisse
Société d'assurances

l'assurance d'être bien assuré

Charles Chaperon, agent local, Les Paccots
Pascal Geinoz, conseiller, Châtel-St-Denis
AGENCE DE CHATEL-ST-DENIS

Super Marché Michel Colliard

Fruits - Vins - Boissons

Les Paccots

Tél. 948 76 15 (ouvert le dimanche)

Châtel-St-Denis

Tél. 948 70 91

Réjouissance populaire fribourgeoise

La fête de la Bénichon

Quand on prononce le mot « Bénichon » on pense à bénédiction. En effet, c'est bien une déformation de bénédiction qui est devenue « Bénission » selon des textes anciens datant de 1443. Par la suite, sans doute à cause du patois on a maintenu ce terme de Bénichon.

A l'origine: l'Eglise

L'origine de cette fête de la Bénichon est liée à la consécration des églises et, l'année suivante, à sa dédicace.

On organisait de grandes fêtes qui commençaient par l'office religieux. Chaque famille mettait un point d'honneur à inviter pour un copieux repas tous ses parents et amis. Ces agapes duraient jusqu'au mardi soir. L'après-midi, on installait une grande balançoire pour les enfants. La société de jeunesse montait des tréteaux pour les bals.

On a malheureusement dû se rendre à l'évidence que, trop souvent, ces joutes dégénéraient en beuveries et même en bagarres. S'il y avait un côté convivial à se prêter main-forte et à s'inviter pour ces Bénichons, on constatait aussi que certains mois on comptait plus de journées de fêtes que de journées de travail.

Intervention du Conseil d'Etat

Vers la fin du XVIII^e siècle, le Conseil d'Etat a dû intervenir et a fixé deux dates pour ces Bénichons, soit: le deuxième dimanche de septembre pour la plaine et le deuxième dimanche d'octobre pour la montagne. La population et les cabaretiers trouvaient cet arrêt trop restrictif. On déplorait que chaque région ayant sa fête le même jour, les échanges devenaient difficiles voir impossibles. Ce sont les communes de plus grande importance qui ont eu le plus d'impact pour faire déplacer la Bénichon à la date qui leur convenait.

C'est ainsi que dès le mois de février les Bénichons se succèdent pour se terminer le 31 décembre.

C'est le village de Broc qui ouvre la marche à l'occasion du Carnaval. Une épidémie de fièvre aphteuse avait contraint la population à respecter la quarantaine. Pour ne pas multiplier les réjouissances et limiter les dépenses, on avait opté pour cette date.

Romont a fait coïncider sa bénichon avec l'époque des rogations qui précèdent la fête de l'Ascension. A cette occasion on défilait en procession dans

FAVORISEZ NOS ANNONCEURS!

les campagnes pour demander au Seigneur un temps propice.

A Bellegarde, la Villette et le Tzintre (seuls villages de langue allemande du district de la Gruyère) on tenait à fêter la mi-été ou la Saint-Jacques. Les familles invitaient les armaillis pour le dîner afin de leur faire oublier pour quelques instants leur vie frugale. Le soir, on dansait au son de l'accordéon et on remontait à l'aube sur les alpages.

A Vuisternens-devant-Romont, fête patronale de Saint-Jacques et bénichon ne font qu'un.

A Estavayer, c'est le dernier dimanche d'août qui correspond à la fin des moissons.

Le deuxième dimanche de septembre, c'est la bénichon de la plaine, soit: Fribourg et le district de la Sarine, une partie de la Glâne, de la Broye, de la Veveyse, le Lac de langue française et Bulle.

Pour la partie allemande du district du Lac, on la fête le premier dimanche d'octobre qui est le mois du Rosaire où l'on prie la Vierge Marie.

Le deuxième dimanche d'octobre, c'est au tour de la Gruyère, d'une partie de la Veveyse, de la Sarine et de la Singine d'être en fête après la désalpe.

A Châtel-Saint-Denis c'est au troisième dimanche d'octobre que règne une réelle ambiance de fête avec le bal sur une place de la ville et l'après-midi un cortège folklorique suivi du troupeau défilent dans les rues.

A la Saint-Martin, c'est en Singine et dans le village de la Veveyse qui porte son nom qu'on festoie.

Et c'est le village de Saint-Sylvestre (en Singine) qui ferme la marche à l'occasion de sa fête patronale.



Groupe folklorique "Les Coraules" de Bulle

Le menu

Si on a fixé la plupart des bénichons en automne, c'était pour des raisons d'approvisionnement. On avait à disposition les fruits et légumes, le mouton ainsi que la crème et le beurre pour la confection des pâtisseries. Jusqu'en 1914, la Bénichon durait trois jours. Les restrictions imposées par la guerre l'ont réduite à deux jours. Actuellement, il n'y a que quelques rares communes qui accordent le congé du lundi aux enfants des écoles.

Le menu a également été écourté. Tout commentaire est superflu quand on en connaît la consistance que voici:

- **Déjeuner:**
 - café au lait, cuchaule, beurre, moutarde ou cugnarde.
- **Dîner:**
 - hâchis de mouton;
 - bouillon au pain;
 - bœuf bouilli avec carottes, raves et céleris;

- ragoût de mouton et purée de pommes de terre;
- *jambon, saucisson, langue fumée, choux et pommes de terre persillées;
- gigot de mouton;
- pomme de terre purée;
- poire à Botzi;
- salade de carottes rouges;
- raisins de vigne et poires;
- crème, meringues et framboises;
- café avec beignets, bricelets, cuquettes et pain d'anis.

● Souper:

- café au lait ou bouillon;
- jambon, saucisson et langue;
- cuchaule, beurre, moutarde ou cugnarde.

Cuquettes

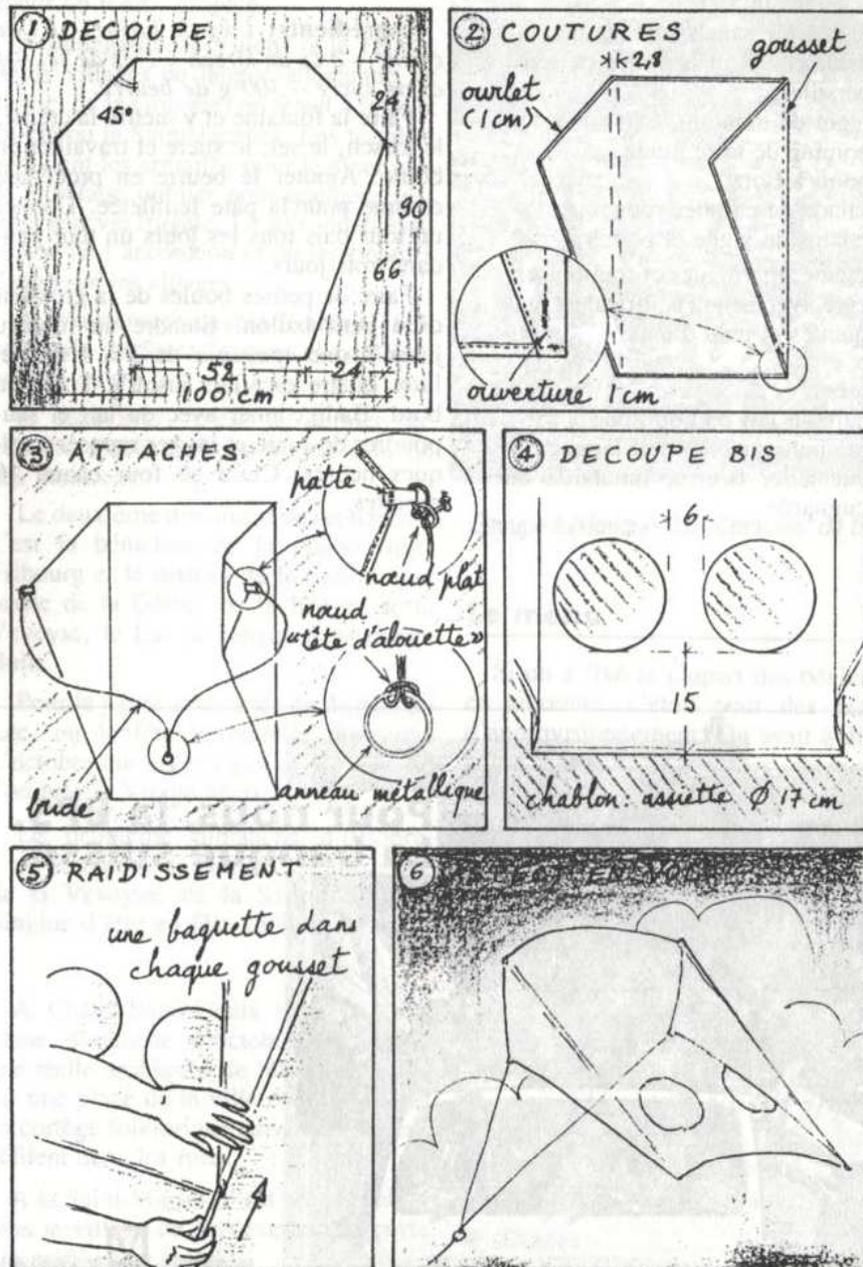
Ingrédients: 1 kg de farine – 1 l de crème – 2 cs de kirsch – 1 cs de sel – 4 cs de sucre – 300 g de beurre.

Faire la fontaine et y mettre la crème, le kirsch, le sel, le sucre et travailler en boule. Ajouter le beurre en procédant comme pour la pâte feuilletée. Donner un tour puis tous les jours un tour pendant trois jours.

Faire de petites boules de la grosseur d'un petit ballon. Etendre au rouleau jusqu'à une épaisseur de 3 à 4 mm et faire quatre entailles jusqu'à 1 cm du bord. Badigeonner avec du lait et saupoudrer de sucre et laisser reposer quelques heures. Cuire au four chaud 10 minutes.

**Pour nous, la BPS.
La banque suisse.**

Banque Populaire Suisse



Fabrication d'un cerf-volant de type «luge»

Gracieux cerf-volant

Ce n'est cependant pas pour des raisons ludiques qu'il est apparu (500 ans avant J.C.) et s'est développé en Extrême-Orient, mais bel et bien pour des motifs religieux (invocations aux dieux de la fertilité ou du temps) puis guerriers (pour calculer des distances, effrayer les ennemis). En Occident, où il est introduit vers le XVI^e siècle, le cerf-volant a été amélioré à des fins scientifiques (mesures météorologiques). Également beaucoup utilisé comme jouet pour les enfants, il n'est devenu vraiment performant en ce domaine que depuis peu (années 1970). Mais depuis lors, il connaît un intérêt croissant.

Faites-le vous même!

Des modèles simples et légers pour enfants jusqu'aux prototypes acrobatiques, puissants, dont le manie-ment exige force et pratique, il y a de quoi satisfai-

re toutes les envies. La variété proposée dans le commerce est assez grande, mais avant d'acquérir un quelconque modèle, on peut commencer par en fabriquer un soi-même.

L'exemple proposé ci-dessous est du type «luge». Il est simple à construire, enfantin à manier, et vole idéalement par des vents faibles (les feuilles des arbres frémissent) à modérés (les branches bougent).

Le matériel nécessaire se résume à 1 m² de toile (légère mais solide), deux baguettes rondes (diamètre = 7 mm; longueur = 90 cm), un anneau métallique, 3 m de cordelette nylon (résistance 25 kg). Notre dessin indique la marche à suivre. La découpe des événements (opération n° 4) est facultative, mais recommandée: ces événements stabilisent le vol. Si la luge a tendance à voler en biais, il faut recentrer l'anneau au milieu de la bride.

LES PACCOTS SCHATEL-ST-DENIS

Animation touristique
juillet-août 1994

Renseignements: Office du tourisme
1619 Les Paccots
Tél. 021/948 84 56 Fax. 948 07 66

Heures d'ouverture:	lundi-samedi	de 09.00 h. à 12.00 h.
Horaire spécial juillet et août	lundi-vendredi	de 09.00 h. à 12.00 h. de 15.00 h. à 17.00 h.
Fermé le dimanche	samedi	de 09.00 h. à 12.00 h.



Bernard PERISSET

Transports,
Vidange fosses septiques,
Curages canalisations.

1671 RUE
Téléphone 021/909 50 20



*L'épouse parfaite est celle
qui connaît tous les petits
plats qu'adore son mari,
et tous les restaurants
où l'on peut les déguster.*



NOS AMIES LES BETES

L'étonnant peuple des abeilles

Munis d'ailes, empanachés de cornes, d'antennes, de casques, armés de pinces, de dards, de mandibules, les insectes couvrent la planète d'une multitude de gnomes qui se présentent sous les aspects les plus insolites et les plus déconcertants.

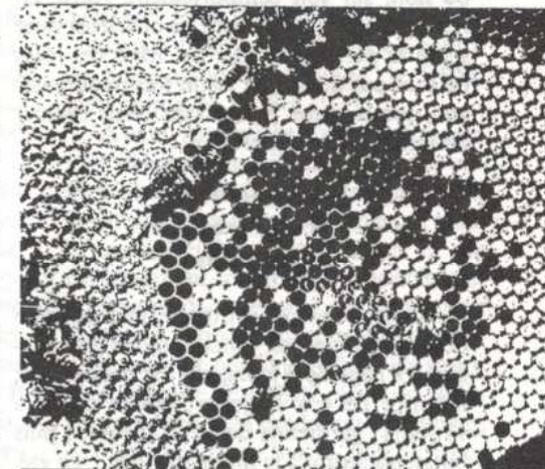
Parmi ces populations minuscules, d'apparence mécanique, qui nous demeurent étrangères, la société des abeilles fait exception. Bien que ces travailleuses acharnées se soucient fort peu de notre présence quand elles butinent, elles nous sont relativement familières.

L'essaim nous apparaît comme un être unique. Et, immuable, le fonctionnement des ruches semble avoir été fixé de toute éternité. Ces dernières renferment trois catégories d'habitants: la reine, dont la seule mission est de pondre; les ouvrières qui, par dizaines de milliers, s'activent tout au long de l'année; et les mâles, ou faux bourdons, au nombre de quelques centaines, qui ne vivent que l'été.

L'intérieur des ruches est garni de rayons de cire verticaux, établis parallèlement les uns aux autres et composés de cellules hexagonales. Ces cellules servent de silos pour entreposer les réserves alimentaires, de berceaux pour les larves, de promenoir pour les adultes. Pour construire ces rayons, les abeilles sécrètent elles-même la cire. Afin que leur maison soit bien calfeutrée, elles en obturent toutes les fissures avec de la propolis, substance composée de gomme, de résine, de matières poisseuses glanées sur des végétaux. En séchant, cette colle naturelle durcit. Elle ne fond pas au soleil et ne coule pas sous la pluie.

Les abeilles récoltent le nectar des fleurs pour le transformer en miel, ainsi que le pollen, recueilli sur les étamines des fleurs et destiné à la nourriture des larves. Lorsque

les alvéoles sont pleines, les ouvrières ferment chaque cellule de miel à l'aide d'un mince couvercle de cire, l'opercule, afin de préserver les provisions d'hiver. Les alvéoles



Sur ce gâteau de cire, on aperçoit nettement les différentes métamorphoses que doit subir le couvain.

servent aussi de berceaux pour le couvain. La reine dépose un œuf au fond de chaque cellule vide, qui donnera naissance à une larve, laquelle sera alimentée jusqu'au moment où elle deviendra adulte.

Dans un livre captivant, *le Monde des abeilles*, publié aux éditions Nathan (1), Bernadette et Roger Darchen, qui dirigent la station biologique des Ezyes (Dordogne), laboratoire rattaché à l'université Pierre et Marie Curie (Paris VI), nous éclairent par de nombreux détails sur les dessous de la discipline aussi stricte que mystérieuse conditionnant la vie d'une ruche.

Ils nous apprennent en effet que les ouvrières sont programmées comme des ordinateurs: «Afin que la ruche fonctionne correctement, chacune doit accomplir cer-

taines tâches à des moments précis. L'organisation n'est pas laissée au hasard, loin de là. Comment une abeille peut-elle savoir ce qu'elle doit faire ? C'est simple. Elle possède un ensemble de glandes qui se développent ou régressent en fonction de son âge. Son travail, à un moment donné, dépend de l'état de chaque glande qui agit, ou non, sur son comportement. Ainsi, en règle générale, ce que font les ouvrières varie selon la période de leur vie. Mais ces rôles ne sont pas définis de façon très rigoureuse, afin que la ruche puisse sans cesse évoluer au mieux de ses intérêts.»

L'équivalent d'une trousse à outils

Au long de son existence, une ouvrière occupe différentes fonctions : de sa naissance à l'âge de 3 jours, elle est nettoyeuse ; nourrice de 4 à 12 jours ; cirière de 13 à 17 jours ; gardienne de 18 à 21 jours ; puis butineuse jusqu'à la fin de sa vie qui, en été, dure une soixantaine de jours. Les abeilles qui naissent en automne peuvent vivre 6 mois et atteindre ainsi le printemps suivant.

Bernadette et Roger Darchen nous révèlent bien d'autres particularités extraordinaires de ces hyménoptères. Par exemple, que les ouvrières sont conçues comme des mécaniques de haute précision. Leurs antennes sont de véritables radars à odeurs. Pour qu'elles restent en bon état de marche, elles ont besoin d'être nettoyées. Or, les six pattes des abeilles possèdent l'équivalent d'une trousse à outils. Celles de devant sont percées, à l'articulation, d'une petite gouttière tapissée de poils extrêmement fins, formant velours. Par-dessus, un clapet peut se rabattre. En coinçant une antenne et en rejetant la tête en arrière, l'antenne glisse et ressort propre. Les pattes du milieu possèdent une épine qui embroche les boulettes de pollen pour les décrocher des pattes arrière. Celles-ci, les

Quelques chiffres

- Pour récolter un litre de nectar, il faut de 20 000 à 100 000 voyages d'abeilles, chacune ne portant, à chaque fois, pas plus de 40 mg. Un kg de nectar donne 250 g de miel. Pour obtenir 10 kg de miel (la production moyenne d'une ruche en France), il faut entre 800 000 et 4 000 000 de voyages de butineuses.
- Il ne faut pas moins de 1 250 écailles pour obtenir un gramme de cire. Une ruche peut donner tous les ans 4 kg de cire, ce qui représente 5 millions d'écailles !
- En étudiant les constructions des abeilles, on a constaté que la forme de leurs cellules était la mieux adaptée pour obtenir des abris contenant le maximum de miel en utilisant le moins de cire.

plus extraordinaires, sont munies d'instruments portant des noms bien précis : la « pince à cire », placée au niveau d'une des articulations et qui permet de prélever les écailles de cire sécrétées sous l'abdomen. Elles possèdent aussi un peigne ou « brosse à pollen », ainsi que des « corbeilles » pour récolter et transporter ce pollen.

Bien d'autres dispositions (qui semblent relever de l'imaginaire) nous sont révélées dans cet ouvrage, dont de remarquables illustrations aidant à la compréhension de mécanismes inattendus. Nous savions que l'organisation d'une ruche était exemplaire. Le fait de connaître l'origine des automatismes qui déterminent l'harmonie de l'ensemble nous confond, une fois de plus, sur les astuces utilisées par la nature pour assurer la pérennité des espèces. □

ROBERT QUÉMY

(1) *Le Monde des abeilles*, par Bernadette et Roger Darchen. Collection « Le Monde en poche », éditions Nathan.

† L'Abbé Georges Rossetti n'est plus

C'était toujours avec grand intérêt que nous lisions les textes que nous préparait et signait l'Abbé Rossetti. Nous l'avons tous côtoyé un jour ou l'autre et avons pu apprécier sa gentillesse et sa disponibilité. Mais peu de nous connaissent son passé. Nous ne le quitterons pas sans en savoir davantage sur sa carrière.

La rédaction



Evoquer sa mémoire, c'est rappeler d'abord, à de très nombreux anciens du Collège St-Michel, le professeur de latin qu'ils eurent "en quatrième", comme on disait alors, et le professeur d'histoire des classes supérieures. L'abbé Rossetti vint au collège en 1942 : il avait 27 ans et venait de passer trois ans comme vicaire auprès d'un curé peu banal et qui l'avait marqué, Mgr Ramuz.

Il quittera le collège en 1980, à l'âge de la retraite, pour occuper un ministère à plein temps comme chapelain des Paccots et auxiliaire à Châtel-St-Denis jusqu'à sa mort ce 17 décembre 1993. Il y rendit des services innombrables, surtout auprès des malades, se faisant l'ami de tous. Sa présence active fut particulièrement précieuse à la paroisse de Châtel-St-Denis lors de la mort de son curé, l'abbé Louis Gachet, peu avant Noël 1984, et de la vacance qui s'ensuivit.

Ces grandes lignes de sa vie disent déjà l'essentiel de l'abbé Rossetti : il n'était pas question pour lui de rester inactif et la rupture entre le métier de professeur et le ministère paroissial n'est qu'apparente. Durant les trente-huit années de sa présence au collège (sa chambre était à côté de celle, devenue chapelle, où mourut saint Pierre Canisius!), l'abbé, avec sa fougue sportive, se voulut éducateur avant tout. Il fut l'aumônier de la troupe scout de collège, l'aumônier de tous les camps de ski des étudiants. Au-delà du collège, au-delà des services qu'il rendit en paroisse, lors des fêtes, l'abbé Rossetti, avec des foyers d'amis, lança

à Fribourg les Equipes Notre-Dame, dès 1955, et les accompagna sans cesse ; celles-ci l'aidèrent à ouvrir un centre de préparation au mariage, le CPM, qu'il anima de 1958 à 1973.

A cela, il convient d'ajouter son service d'aumônier à l'armée, dès les années de la guerre, spécialement auprès des troupes sanitaires. On mesure ainsi la multiplicité de ses contacts et le rayonnement de son amitié sacerdotale.

Rentré dans le rang des fantassins du clergé, l'abbé Rossetti n'oublia pas le collège, ni ne perdit le goût de l'histoire et de l'étude. En 1982, lors du 400^e anniversaire de la fondation du collège, célébré avec force bruits, spectacles et rencontres d'anciens, l'abbé Rossetti ouvrit les feux, pour ainsi dire : il écrivit, en collaboration avec l'abbé J.D. Murith, l'histoire du collège, illustrée par Benedikt Rast, publiée aux Editions St-Paul.

Ses collègues d'autrefois, dans l'enseignement, s'ils montaient skier aux Paccots, trouvaient un abbé Rossetti accueillant, inchangé : toujours le même regard vif, le goût de l'amitié partagée et son intérêt aux soucis de chacun.

Dans son adieu, Mgr Mamie, neuchâtelois "du haut" comme lui, l'a comparé justement à un sapin du Jura, qui pousse droit, étend ses branches protégeantes et reste toujours vert. Mais l'abbé Rossetti n'oubliait pas ses lointaines origines italiennes. Il était devenu vraiment fribourgeois, à force de s'occuper des collégiens de St-Michel et d'aimer les montagnes de chez nous!



Raclette au feu de bois
(mercredi soir)

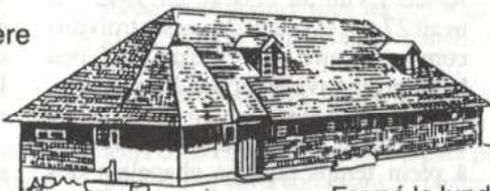
Chalet-Restaurant
1619 Les Paccots

Raoul Colliard

Réservez vos tables !
Tél. (021) 948 07 00

Démonstration de la
Fabrication ancestrale du Gruyère
ou du Vacherin fribourgeois

Tous les jours dès 11 h.
du mardi au samedi
de mai à octobre pour fabrication

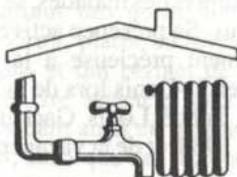


Fermé le lundi



Installateur
Chauffages centraux
Sanitaires

Alexis Pilloud



Les Granges

1618 Châtel-St-Denis

Tél. 021/948.75.66

winterthur

WINTERTHUR-ASSURANCES
Agence de Châtel-St-Denis

Le Centre

Patrick WAGNIERES

Tél. 021 948 88 44
Fax. 021 948 88 21

PLANNING DE RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES AUX PACCOTS

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
mardi 5 vendredi 8	mardi 2 ----	mardi 6 vendredi 9	samedi 1 + dim. 2	mardi 2 ----	----
mardi 12 vendredi 15	mardi 9 vendredi 12	mardi 13 vendredi 16	mardi 4 ----	mardi 8 ----	mardi 6 ----
mardi 19 vendredi 22	mercredi 17 vendredi 19	mardi 20 vendredi 23	mardi 11 ----	mardi 15 ----	mardi 13 ----
mardi 26 vendredi 29	mardi 23 vendredi 26	mardi 27 ----	mardi 18 ----	mardi 22 ----	mardi 20 ----
----	mardi 30 ----	----	mardi 25 ----	mardi 29 ----	mercredi 28 vendredi 30

AVIS IMPORTANT

Bennes pour déchets encombrants

Une benne, de couleur orange, pour déchets encombrants sera placée au centre des Paccots (entre la poste et les tennis, à gauche de la route)

Le samedi 1er octobre et le dimanche 2 octobre 1994



Manifestations 1994 Châtel-St-Denis – Les Paccots

- | | | | | |
|---|-----------|-----|---|-------------------|
| o | Juillet | 1: | Concert de la Fanfare à Prayoud | |
| o | | 2: | Marché artisanal (Sté de Dév.) | |
| o | | 2: | Concert de la Fanfare | |
| o | | 6: | Randonnée pédestre guidée (Office du Tourisme) | |
| * | | 8: | Concert Ecoles de Musique | |
| o | 8-9-10: | | Fête du bob | |
| * | | 13: | Randonnée pédestre guidée (Office du Tourisme) | |
| o | | 16: | Marché artisanal (Sté de Dév.) | |
| o | | 20: | Randonnée pédestre guidée (Office du Tourisme) | |
| o | 21-22-23- | | | |
| * | | 24: | 50 ^e anniversaire du F.C. Châtel | |
| * | 23-24: | | Fête de l'Alpe au Restaurant Les Rosalys | |
| * | | 27: | Randonnée pédestre et fabrication de fromage (Office du Tourisme) | |
| * | | 30: | Mi-Eté des Paccots | |
| * | | 30: | Marché artisanal (Sté de Dév.) | |
| * | | 30: | Loto de la Société de Développement | |
| * | 30-31: | | Tournoi Open de tennis | |
| * | Août | 1: | Fête nationale aux Paccots | |
| * | | 1: | Fête de lutte au Lac des Joncs + bal | |
| * | | 3: | Randonnée pédestre guidée (Office du Tourisme) | |
| * | | 7: | Fête de l'Alpe au Lac des Joncs | |
| * | | 10: | Randonnée pédestre guidée (Office du Tourisme) | |
| o | | 13: | Marché artisanal (Sté de Dév.) | |
| * | | 14: | Loto du Club Alpin au chalet des Pueys | |
| * | 20-21: | | Tir à l'Aigle aux Pueys | |
| o | Septembre | 10: | Bal de la jeunesse | |
| | | 25: | Course de côte autos Châtel – Les Paccots | |
| * | Octobre | 2: | Course populaire de mountain bike | |
| o | | 2: | Concert (Commission culturelle) | |
| o | | 15: | Bal de la Fanfare | |
| o | | 16: | Bénichon | o Châtel-St-Denis |
| o | | 23: | Recrotzon | * Les Paccots |
| o | 28-29: | | Concert Pré-Maîtrise | |

Manifestations dans la région

- | | | |
|---------|------|--|
| Octobre | 1-2: | Désalpe à Semsales |
| Octobre | 9: | Bénichon à Attalens, Granges et Semsales |

VIONNET RADIO-TV

Concessionnaire PTT

CH - 1618 CHÂTEL-SAINT-DENIS

Route de Vevey 22

Tél. (021) 948 77 54

Fax (021) 948 89 71

- Antennes – Réception satellite
- Audio & video professionnels
- Atelier de réparation

ENIL

... de la conception à la réalisation
de la carte à l'édition de luxe...

Imprimerie de l'ère nouvelle sa

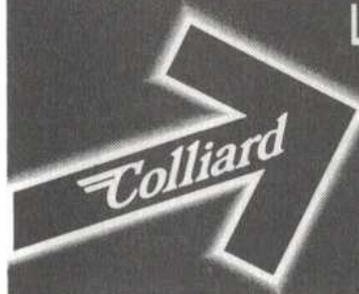
Rue de la Vigle 3

1002 Lausanne case

tél. 021/320 75 51



L'ENERGIE AU MEILLEUR PRIX



essences, diesel et mazout
sécurité d'approvisionnement
livraisons impeccables

(021) 948 70 33

Colliard SA 1618 Châtel-St-Denis



Buvette de Saletta

alt. 1500

Spécialités du chalet

Fam. Raoul Colliard

1622 Les Paccots